



**Mercredi 20 janvier 2010**

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Une nouvelle coordinatrice pour le Programme cantonal « Poids corporel sain »

**Le Service de la santé publique a engagé Carine Vuitel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 pour coordonner le Programme cantonal « Poids corporel sain ». Ce programme vise à lutter contre le surpoids dans la population fribourgeoise, notamment auprès des enfants.**

Madame Carine Vuitel, qui a obtenu son Bachelor en travail social et politiques sociales à l'Université de Fribourg en 2008, a été engagée en qualité de collaboratrice scientifique au sein du Service de la santé publique. Elle assurera la coordination du Programme cantonal « Poids corporel sain », qui durera quatre ans.

Pour rappel, le Programme « Poids corporel sain », lancé en juin 2009, vise à promouvoir une alimentation plus saine et une activité physique plus régulière parmi les enfants fribourgeois. Ce programme, soutenu par Promotion Santé Suisse, encourage les projets existants déjà, tels que Fourchette verte et Pédibus, et promeut de nouvelles idées. L'action du Programme « Poids corporel sain » se focalise principalement sur les enfants de 0 à 6 ans en leur permettant un meilleur accès à des activités physiques (sports, loisirs, mais également chemins sûrs pour pouvoir se rendre à pied à l'école) et en les sensibilisant à une alimentation saine. Actuellement, en Suisse, un enfant sur cinq est en surpoids et un sur vingt est obèse.

Dans le cadre du Programme « Poids corporel sain », Carine Vuitel coordonnera toute une série d'activités avec divers partenaires, en particulier les différentes directions concernées (santé, instruction publique), les communes, les parents d'élèves, les écoles et les structures d'accueil de la petite enfance, les associations et les professionnel-les de la santé. A partir de 2010, le programme est soutenu financièrement par Promotion Santé Suisse, qui vient par ailleurs de donner son aval au projet fribourgeois. Le budget annuel étant de 350 000 francs, Promotion Santé Suisse versera 150 000 francs par année durant les 4 années de ce programme. Jusqu'à présent, 22 cantons se sont engagés dans ce programme.

### CONTACTS ET INFORMATIONS

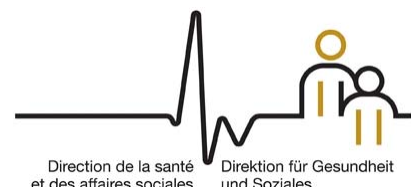
**Service de la santé publique**

**Patrice Zurich, chef de service**

**Tél. 026 305 29 10 (10h-11h)**

Direction de la santé et des affaires sociales

tél. 026 305 29 04



Direction de la santé  
et des affaires sociales      Direktion für Gesundheit  
und Soziales

Retrouvez les communiqués de presse sur le site internet de la Direction de la santé et des affaires sociales <http://admin.fr.ch/dsas/>